

VERSION LATINE

ÉPREUVE À OPTION ÉCRIT

Mathilde MAHÉ-SIMON, Étienne WOLFF

Coefficient : 3 ; Durée : 4 heures

Après la chute sensible de 2002, le nombre de candidats est très légèrement remonté, passant à 41, ce qui est assez proche de la situation des années précédentes, mais la vigilance du jury ne doit pas se relâcher.

Les notes s'échelonnent de 00,5 à 19 et se répartissent ainsi :

-moins de 04 : 8 copies

-de 04,5 à 09,5 : 9 copies

-de 10 à 14 : 14 copies

-plus de 14 : 10 copies.

La moyenne s'élève à 10,43, ce qui est en nette progression (plus d'un point) par rapport à 2002. Le nombre de copies très satisfaisantes et correctes est en effet important, et le jury a apprécié le niveau honorable de latin de la majorité des candidats, malgré quelques versions franchement indigentes.

Le texte proposé cette année aux candidats ne devait pas les dérouter : il s'agissait d'un extrait du *De oratore* de Cicéron, qui recensait les qualités devant être soulignées par l'auteur d'une *laudatio* et indiquait ensuite avec finesse que l'orateur doit mettre en valeur la personne louée mais aussi flatter indirectement le public qui l'écoute. Ce dernier point, qui témoignait moins des qualités de théoricien de l'éloquence de Cicéron que de sa connaissance de la psychologie a peut-être surpris les candidats puisque la dernière phrase a été l'objet de très nombreuses fautes de syntaxe.

La morphologie, a, dans l'ensemble du texte, été assez souvent malmenée : la valeur d'obligation de l'adjectif verbal (l. 1) a été oubliée ; il fallait reconnaître dans *det* (l. 2) un subjonctif présent, et de ce fait, donner une traduction satisfaisante de la proposition relative dont ce verbe dépendait ; la forme *ipsa* (l. 3) ne doit pas être confondue avec *eadem* ; l'adverbe *maxime* (l. 4) a été très souvent confondu avec l'adjectif *maxima*, ce qui entraînait un contresens complet. Il convenait aussi de bien rendre le temps des infinitifs du parfait *extulisse, fuisse*. (l. 5 à 7). Le balancement *alia...alia* (l. 1 et 9-10) est inconnu. *Ornare* et *tueri* (l. 15) sont des infinitifs actifs.

Alors que le texte ne présentait pas de difficultés majeures du côté de la construction, la syntaxe a donné lieu à des fautes récurrentes : l'infinitif passif *deberi* (l. 3) devait être rattaché à *quae*, sujet de *putatur*. *Quod* (l. 3) introduisait une proposition causale, *tractanda* (l. 4) n'a pas été identifié comme l'attribut de *haec bona*, *haec* étant d'ailleurs trop souvent disjoint de *bona*. *In quibus* (l. 5), relatif de liaison, est développé par les infinitifs du parfait qui suivent : la construction a souvent échappé aux candidats. La proposition introduite par *ut* (l. 6) était une consécutive, et le groupe *superbiae...ac lubrici* était sur le même plan que *bonitati et moderationi*. *Positae* (l. 10) devait être rattaché à l'auxiliaire *sunt*, l'ensemble devant bien être traduit comme le parfait passif de *pono*. Il fallait sous-entendre le verbe dans la proposition suivante. Le relatif à l'ablatif *qua* (l. 13) possède une valeur causale. *Admirationis* (l. 13) complétait *minus*. *Videtur* (l. 15) n'était pas un impersonnel : cette erreur a conduit à une incompréhension totale de la fin du texte, qu'une application des règles élémentaires de la syntaxe aurait dû empêcher.

Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de s'entraîner, par la révision systématique des points fondamentaux de la grammaire latine et la pratique régulière de la traduction, à une épreuve qu'ils devraient pouvoir aborder sans inquiétude.